



## **POLITIQUE D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES**

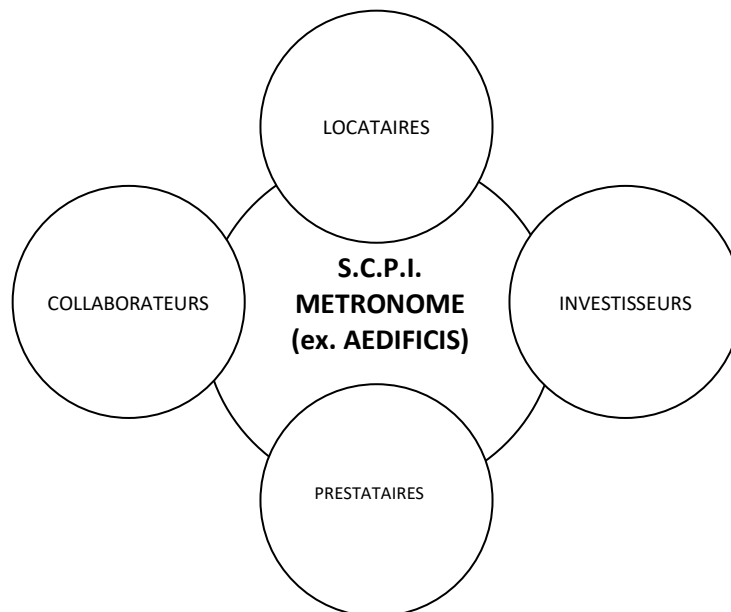
---

Mise à jour au 28/06/2023

Convaincue du rôle que peuvent avoir les acteurs financiers en faveur d'une économie plus responsable, MIDI 2i a choisi d'appliquer une démarche d'Investissement Socialement Responsable à son Fonds Grand Public : **la S.C.P.I. METRONOME (ex. AEDIFICIS)**.

Pour MIDI 2i, l'atteinte des objectifs E.S.G. qu'elle s'est fixée pour la S.C.P.I. ne peut se faire qu'avec l'adhésion et l'implication des Parties Prenantes. Aussi, les relations que la Société noue avec les Parties Prenantes reposent sur des valeurs de proximité, d'écoute et de dialogue.

Le présent document a donc pour objectifs d'identifier les Parties Prenantes et de recenser les actions engagées auprès de ces derniers dans le cadre de la mise en œuvre de notre démarche socialement responsable.



## 1. LES COLLABORATEURS DE MIDI 2I

---

L'engagement des collaborateurs dans la mise en œuvre de la stratégie I.S.R. de la S.C.P.I. METRONOME (ex. AEDFICIS) s'inscrit dans la continuité des valeurs qu'ils partagent au niveau MIDI 2i.

En effet, la responsabilité sociétale de MIDI 2i et le rôle qu'elle peut avoir dans le développement durable des territoires sont des convictions partagées par l'ensemble des Collaborateurs et s'inscrivent dans l'A.D.N. de l'Entreprise.

Ainsi, MIDI 2i a initié, depuis 2019, une démarche R.S.E. en son sein visant à prendre en compte les attentes des collaborateurs sur plusieurs thématiques comme le bien-être au travail, le droit à la déconnexion, les actions de protection de l'environnement etc. Cette démarche se traduit par la mise en place d'enquêtes, de séminaires, d'une équipe dédiée à la « R.S.E. » et de participations à des évènements tels que le World Clean Up Day<sup>1</sup>.

En outre, MIDI 2i s'engage à renforcer son dispositif de formation des Collaborateurs sur les thématiques portant sur les enjeux « E.S.G. »<sup>2</sup>.

## 2. LES INVESTISSEURS

---

D'une manière générale, MIDI 2i s'assure de fournir une information claire, exacte et non trompeuse aux clients investissant dans ses fonds.

Plus particulièrement sur la S.C.P.I., MIDI 2i veille à la qualité et la transparence de l'information fournie visant les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance.

A cet effet, MIDI 2i s'engage à publier sur son site Internet un rapport dédié à l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie I.S.R. de la S.C.P.I. METRONOME (ex. AEDFICIS) : le « Rapport E.S.G. », et à répondre à toute question portant sur les enjeux E.S.G. qui serait émise par un investisseur potentiel ou existant<sup>3</sup>.

## 3. LES LOCATAIRES

---

MIDI 2i considère que la sensibilisation des locataires aux enjeux environnementaux est essentielle pour :

- Contrôler les émissions de GES et réduire les consommations d'énergie et d'eau,
- Favoriser la mise en place et l'utilisation d'équipements économes,
- Maitriser l'impact sur les sols et la biodiversité en considérant notamment la faune et la flore.

Par ailleurs, elle est convaincue que la prise en compte de la sécurité et du bien-être des locataires et la mise en place d'un dialogue sur les pratiques éco-responsables permettront de les inciter à adopter des comportements plus vertueux au sein des actifs immobiliers qu'ils occupent.

Aussi, MIDI 2i s'engage sur trois ans à :

- Tenir un « Comité Vert » annuel avec chacun de ses locataires,

---

<sup>1</sup> [World Cleanup Day 2021](#)

<sup>2</sup> Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

<sup>3</sup> <https://www.midi2i.fr/-Informations-Reglementaires->

- Réaliser des campagnes d'affichage au sein des parties communes des bâtiments qu'ils occupent pour les sensibiliser aux enjeux E.S.G.,
- Réaliser des travaux favorisant la sécurité et le confort des occupants,
- Réaliser des travaux concourant à la réduction de la consommation d'énergie,
- Evaluer le niveau de satisfaction des locataires au travers de points semestriels
- Mettre en place, quand cela sera possible, de nouveaux services aux occupants : bornes de recharge, stationnement de vélos, douches, conciergerie, offres de restauration.

#### Au 31/12/2022

- Consommation énergétique moyenne du portefeuille d'actifs de la SCPI METRONOME (ex. AEDIFICIS) (parties communes et privatives en kW hEF/m<sup>2</sup>occupés/an) : 83
- Moyenne de rejet de Gaz à Effet de Serre hors fluides frigorigènes du portefeuille d'actifs de la SCPI METRONOME (ex. AEDIFICIS) (moyenne rejet kg eq CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an) : 4,79
- Proportion du portefeuille d'actifs de la SCPI METRONOME (ex. AEDIFICIS) ayant fait l'objet d'une mesure de la qualité de l'air (en m<sup>2</sup>) : 27%
- Pourcentage de locataires au sein du portefeuille d'actifs de la SCPI METRONOME (ex. AEDIFICIS) ayant participé à un comité vert annuel (en m<sup>2</sup> occupés) : 78%
- Pourcentage d'actifs du portefeuille de la SCPI METRONOME (ex. AEDIFICIS) bénéficiant de plus de 4 dispositifs de bien-être, confort ou de sécurité (en m<sup>2</sup>) : 100%
- Pourcentage d'actifs du portefeuille de la SCPI METRONOME (ex. AEDIFICIS) situés à moins de 500 m d'une solution de transport en commun (en m<sup>2</sup>) : 100%

## 4. LES PRESTATAIRES

En cohérence avec ses valeurs de proximité et de responsabilité avec les Régions, MIDI 2i s'engage à recourir à des prestataires situés à moins de 30 km de chaque bâtiment.

La Société s'engage également à faire signer une Charte E.S.G. aux gestionnaires d'immeubles ou une Charte de Chantier à Faibles Nuisances aux prestataires de travaux afin de les sensibiliser aux enjeux E.S.G.

#### Au 31/12/2022

- Pourcentage de gestionnaires d'immeuble mandatés pour la gestion d'un actif immobilier détenu par la SCPI METRONOME (ex. AEDIFICIS) ayant signé une charte ESG (en m<sup>2</sup>): 100%
- Pourcentage de gestionnaires d'immeuble mandatés pour la gestion d'un actif immobilier détenu par la SCPI METRONOME (ex. AEDIFICIS) à moins de 30 km du site (en m<sup>2</sup>) : 100%